

NOUVEAU COMMERCE //



JUST BEAUTY a ouvert ses portes à Salindres le 3 novembre 2025. Marion, accompagnée de Camille, Stéphanie et Jasna, y propose un espace dédié à la beauté, aux soins et au bien-être.

651 Rte d'Alès ☎ 04 66 60 54 90
<https://www.instagram.com/just.beauty30/>

L'AGENDA

MÉDIATHÈQUE ☎ 04 66 60 54 90

Club lecture - 9h à 12h - samedi 6 déc.

Bébés lecteurs - 9h45 à 10h15 - mercredi 10 déc.

sur inscription, places limitées

On joue ? - 15h à 17h - mercredi 10 déc. - entrée libre

Ateliers informatiques - 10h à 11h

Samedi 13 déc. : Nettoyer son ordinateur

Ateliers d'écriture - 15h30 à 17h30 - mercredi 17 déc.

sur inscription places limitées

Raconte-moi une histoire SPÉCIAL NOËL - 10h à 10h30 - samedi 20 déc. - entrée libre

Portage à domicile - 13h30-15h - mardi 6 janvier
 sur inscription et uniquement sur la commune

ANIMATION TEMPORAIRE

Ateliers de dessin par *Les P'tits Artistes* - 10h à 12h - mercredi 3 déc. - gratuit, sur inscription, places limitées, dès 6 ans

Soirée cinéma - 18h30 - mardi 16 déc. - gratuit, sur inscription, place limitées, dès 5 ans

46ème FOIRE aux SKIS - ASS Ski Salle Becmil



VENTE

samedi 6 et dimanche 7 décembre
 de 9h à 18h **NON STOP**

DÉPOT de MATÉRIEL

vendredi 5 de 14h à 18h et samedi 6 de 9h à 12h. - Contact : 06 62 06 88 58

MARCHÉ de NOËL de la MATERNELLE

Le vendredi 19 décembre, le matin sur la place du marché, l'école maternelle vendra ses friandises et

objets de Noël qui ont été fabriqués par les enfants lors d'activités dans les classes.
 Le stand sera tenu par des parents de l'APE et une enseignante.

En cas de pluie, les stands seront transférés à l'école...

FERMETURES de FIN d'ANNÉE //

MAIRIE

mercredi 24 décembre après-midi, jeudi 25 décembre, mercredi 31 décembre après-midi et jeudi 1^{er} janvier.

MÉDIATHÈQUE

du vendredi 24 décembre à 12h au 1^{er} janvier inclus.

CENTRE SOCIAL

du lundi 19 décembre au vendredi 26 décembre inclus.

MARCHÉ de NOËL place Balard

Le Comité des Fêtes et la Commission Festivités Loisirs organisent leur marché de Noël **samedi 20 décembre**.

9h00 - Ouverture du marché pour la journée, diverses animations gratuites (mini-ferme, balades à dos d'âne,...)

10h00 - Déambulation du père-Noël dans les rues



11h30 - Arrivée du père-Noël place Balard et photos prises par les parents

12h00 - Chorale Salindres Mélody

17h00 - Retraite aux flambeaux Bodéga de Noël toute la journée avec Mab Animation sous chapiteau chauffé.

Food-trucks et buvette toute la journée !



CONCERT de NOËL

Les Amis de l'Orgue organisent son traditionnel concert de Noël en l'Eglise Saint André le **dimanche 28 décembre à 17h**. Participation libre, église chauffée, projection sur l'organiste sur grand écran.

RÉVEILLON de la SAINT SYLVESTRE

 L'association Danse avec nous organise une soirée pour la Saint-Sylvestre, **le 31 décembre, salle Becmil à partir de 20h**. Renseignements et réservation au **06 32 52 09 49**

CONCERT de l'ORCHESTRAL ' HARMONIE

SALINDRES ROUSSON - Salle Becmil

samedi 10 janvier à partir de 20h30



LOTOS à BECMIL - 15H

Team WB : dimanche 14 décembre

Vélo Club : dimanche 21 décembre

Foot Détente : dimanche 28 décembre

FC Salindres : jeudi 01 janvier

Vétérans : dimanche 04 janvier



La PAROLE est à L'OPPOSITION

Salindres Autrement avec Vous

www.facebook.com/salindres.autrementavecvous/

Pour Vous pour Salindres



@ communication@ville-salindres.fr



VOEUX du CONSEIL MUNICIPAL

Le maire, son conseil municipal, le conseil municipal des jeunes, le CCAS et l'ensemble des agents communaux vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Pour bien commencer l'année 2026, vous êtes conviés à la **cérémonie des voeux à la population** qui se déroulera **salle Becmil le vendredi 9 janvier à partir de 18h30**. Un film présentant la commune y sera diffusé !



Les ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES

Élections municipales et communautaires les 15 & 22 mars 2026

Les citoyens seront appelés à voter pour élire leur maire et leurs conseillers communautaires.

Inscription sur les listes électoralles

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes de Salindres ?

-> Vous avez **jusqu'au 4 février 2026** pour le faire en ligne sur www.service-public.fr

-> Ou **jusqu'au 6 février 2026** pour le faire directement en mairie.

Pour votre inscription, munissez-vous :

- Du formulaire Cerfa n°12669*02
- D'une pièce d'identité (CNI ou passeport)
- D'un justificatif de domicile (sauf facture de téléphone mobile) de moins de 3 mois.

!! Sans ces documents, votre demande ne pourra pas être enregistrée !!

Après ces dates, il sera encore possible de s'inscrire sur les listes électoralles, mais vous ne pourrez pas voter pour ce scrutin.

Indisponible les jours du vote ?

Pensez à donner procuration à une personne électrice (de Salindres ou d'une autre commune). **Un électeur ne peut détenir qu'une seule procuration.**

Vous pouvez établir votre procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr ou directement en gendarmerie ou commissariat de police

SALINDRES INSOLITE



Une nouvelle page se tourne... En 1883, dans la rue Henri Merle, le marquis Des Isnards fit construire un bâtiment.

Dès 1886, l'ordre religieux des Frères Maristes s'y installa avec ses élèves.

Cet édifice sera racheté en 1926 par la compagnie A F C et deviendra l'école des garçons Pechiney. Les écoles privées filles et garçons fermeront leurs portes définitivement en 1976.

La bâtisse hébergera ensuite le groupement d'achats et la bibliothèque de l'usine, puis de nombreuses associations salindroises par l'intermédiaire de la mairie (club de la Tour Bécamel, Histoire et Traditions, ASS Ski, ADEVA Gard Rhodanien).

En 2025, le propriétaire du local a souhaité mettre fin au bail de location avec la mairie.

Sources : documents de l'association Aréhis.

LIVRET SALINDRES de A à Z

Le livret est disponible dans les commerces et les bâtiments recevant du public.

Il regroupe l'essentiel des renseignements utiles, la liste et les coordonnées des commerces, artisans et associations salindroises. N'hésitez pas à vous le procurer !



MANIFESTATIONS de NOËL //

Lettres au Père-Noël - concours de dessins

Bonne nouvelle ! Le Père Noël a installé sa boîte aux lettres magique juste devant la mairie !

Dépose ta lettre et il te répondra personnellement !

N'oublie pas d'indiquer ton nom, prénom et ton adresse pour qu'il puisse te répondre.

Et ce n'est pas tout... Le Père Noël organise aussi un grand concours de dessins de Noël !

Tu veux voir ton œuvre exposée à la mairie ? Dépose ton dessin dans sa boîte aux lettres, avec ton nom, prénom et numéro de téléphone. Sa boîte aux lettres sera au marché de Noël, place Balard, le samedi 20 décembre.

Marché de Noël

La Commission Festivités Loisirs de la ville et le Comité des Fêtes organisent leur marché de Noël **le samedi 20 décembre à la place Balard** à partir de 9h et jusqu'à 18h.

Retrouvez une soixantaine d'exposants ainsi que diverses activités et animations gratuites (boîte aux lettres du Père-Noël, mini ferme, promenades à dos d'âne, clown, déambulation du Père-Noël à 10h et retour à 11h30 pour les photos, ateliers de maquillages, jeux gonflables, mascottes de Noël, chorale Salindres Mélody à 12h, retraite aux flambeaux à 17h et bodéga de Noël sous châpiteau chauffé au profit du Téléthon, distribution de soupe, café et vin chaud... **Petite buvette et plusieurs food trucks sur place toute la journée !**

Coquillages Perle d'Oc sera présent pour une vente de coquillages

Une urne pour les dons au Téléthon et pour aider certains enfants salindrois en difficulté y sera disponible.

Merci aux généreux donateurs !

CENTRE SOCIAL ☎ 04 66 85 61 21 //



SECTEUR JEUNES - Profitant du dispositif Colos apprenantes, onze jeunes de l'espace jeunes du Centre Social et Culturel sont partis pour Lisbonne en octobre. Ces quelques jours de voyage leur ont permis de visiter plusieurs sites (le château et les quartiers de Lisbonne, Sintra, Cascais) et de s'imprégner de l'atmosphère de cette ville. De nouveaux projets sont en préparation, dont un loto qui permettra à un groupe de jeunes de partir au ski avec l'association de ski de Salindres. Les inscriptions pour le séjour du mois de février sont lancées, et quelques places sont disponibles.

APPEL aux DONS - Les jeunes organisent leur loto annuel qui aura lieu le **vendredi 6 février à 20h à la salle Becmil**. Ils ont besoin de récolter un maximum de lots. Si vous souhaitez les aider, vous pouvez déposer vos lots et dons au centre social ou contacter le 04 66 85 61 21 ou lle 06 20 53 66 66.

SECTEUR FAMILLES-ADULTES - Le jeudi 18 décembre à 15h aura lieu la 3^e après-midi musicale organisée par le centre social. Cette après-midi sera placée sous le signe de la musique et de la bonne humeur, avec la participation de la chorale du centre social, qui interprétera les plus beaux chants de Noël, et du groupe Sweety Pop, pour une touche de rythme et de gaieté !

Réservation conseillée.

ÉCLAIRAGES de NOËL //



Les agents du service technique de la ville ont installé les décorations lumineuses de Noël. Ils ont réaménagé certains espaces et ajouté quelques éclairages, toujours en technologie LED pour poursuivre dans la démarche d'économies d'énergie. Elles seront présentes jusqu'à la première semaine de janvier.

Nous vous invitons à les découvrir !

DÉPART à la RETRAITE //



L'équipe de Bruno Traiteur a été présente à de multiples occasions de nombreuses années pour la ville de Salindres, tant côté municipal qu'associatif.

Il est temps pour Bruno et Malika de prendre une retraite bien méritée. Nous les remercions pour leur professionnalisme, leur gentillesse et leur savoir-faire.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES À SALINDRES !



Ensemble, protégeons notre cadre de vie. Les dépôts sauvages (sacs d'ordures, gravats, encombrants, déchets verts, cartons, etc.) se multiplient sur notre commune.

Ces gestes d'incivilité dégradent notre environnement, nuisent à la santé publique et coûtent cher à la collectivité... donc à tous les habitants.

A ce jour, 41 dépôts sauvages ont été constatés pour l'année 2025, 23 auteurs des faits ont été identifiés et verbalisés par la Police municipale.

Ce que dit la loi :

- L'article L.541-3 du Code de l'Environnement interdit tout abandon ou dépôt de déchets en dehors des lieux prévus à cet effet.
- Le responsable du dépôt (propriétaire, locataire ou conducteur du véhicule) peut être sanctionné, même si les déchets proviennent d'une entreprise ou d'un particulier.

Les sanctions encourues :

- 68 € d'amende forfaitaire pour un dépôt mineur (ex. sac d'ordures), jusqu'à 1 500 € d'amende pour un dépôt avec un véhicule, jusqu'à 75 000 € et 2 ans de prison pour un dépôt massif ou dangereux.
- Le véhicule utilisé peut être saisi et confisqué.

L'action de la Police Municipale de Salindres :

La Police Municipale constate les infractions par procès-verbal et photographies ; peut identifier les auteurs à partir de la vidéosurveillance communale ; engage, avec le maire, des mises en demeure et procédures de nettoyage aux frais du contrevenant ; travaille en lien avec la gendarmerie de Salindres et les services techniques municipaux pour rétablir la propreté des sites.

Des solutions simples existent :

- Déposez vos déchets en déchèterie (accès gratuit pour les particuliers d'Alès Agglomération).
- Utilisez le service de collecte des encombrants sur rendez-vous au préalable en mairie.
- Informez la Police Municipale sous le couvert de l'anonymat de tout dépôt observé.

ÉDUCATION

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE à l'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE //



Des résidents de l'EHPAD de Rousson sont venus à l'école élémentaire Marcel Pagnol. Avant de partager un goûter avec les élèves des classes de Mme Bury-Danis et M.Goulabert, ils ont participé à un loto avec les enfants.

Tout le monde était ravi de ce moment de partage intergénérationnel !

INSCRIPTIONS en ÉCOLE MATERNELLE pour la RENTRÉE de SEPTEMBRE 2026 //

Les enfants nés en 2023 feront leur première rentrée en maternelle en septembre 2026.

Les parents sont invités à les inscrire le plus rapidement possible en se rendant à la mairie, puis à contacter l'école afin de remettre le certificat qui permettra l'admission. La directrice de l'école doit établir une liste des enfants prochainement scolarisés le plus précisément possible. Les effectifs prévisionnels doivent être transmis **début février** pour établir la carte scolaire. **De ce fait, il est très important d'inscrire les enfants avant fin janvier.**

Renseignements : mairie 04 66 85 60 13 et école maternelle 04 66 85 60 20.

Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé à jour et justificatif de domicile (*Jugement de garde en cas de garde séparée*).